

NERALE

IS

copies
actes
titres
; .

PREMIER BUREAU
BUREAU DES HYPOTHEQUES
DES HYPOTHÉQUES DE PARIS
PARIS 1^{er} bureau

21 MAI 1985

DEPOT

60

DATE

21 MAI 1985

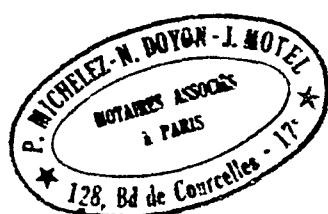
TAXE

Vol. 5529 No 6

N° 3265

PUBLICATION
(1)

SALAIRES



Modificatif 22-4-1985

Et Fixe 300 -

S. 50

440

22 AVRIL 1985

MODIFICATIF au règlement de co-propriété

Immeuble 14 rue des Halles, 11 rue des Déchargeurs

Suppression lots 29 et 31 -Création

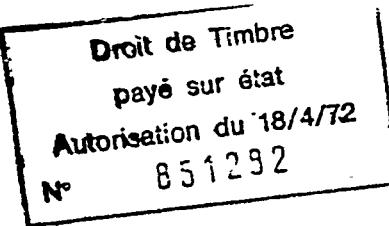
lots 54- 55- 56- 57-

est pas
fournis
tation,
d'expé-
- ex-
- que à
- im-
- éta-
- sur

stricto-
-mudis
-mme le
- la
- l'en-
-sime
- mor-
- les per-
- pour
1350 du
- art.
- p.
- autre,
- ce ou
- rep-
- dant
- dont les

• Toute-
- (Arrê-
- Général
12 mars
- ci. 3)
applica-
- dispense
- figurent
- te for-

1^{er} degré par : *France - TD*
2^{er} degré par : *J. Dumas*



051978

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT CINQ.

Le ~~vingt deux~~ dix-neuf an.

A PARIS, (17ème), 128, Boulevard de Courcelles.

Au siège de l'Office Notarial ci-après dénommé:

Maitre **Noël DOYON**

soussigné,

Notaire associé de la Société Civile Professionnelle, titulaire d'un Office Notarial à la Résidence de PARIS, dénommée: "Paul MICHELEZ, Noël DOYON, Jacques MOTEL", Notaires Associés, a reçu le présent acte en la forme authentique.

F 14022
LA SOCIETE CIVILE IMMOBILIÈRE LES HALLES BOURDONNAIS HABITAT, par abréviation SCI LES HALLES BOURDONNAIS HABITAT", Société Civile Particulière au capital de MILLE FRANCE ayant son siège social à PARIS, (9ème arrondissement), 16, Rue Auber, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS, sous le numéro 324-717-883.

Constituée aux termes de ses statuts établis suivant acte sous seing privés en date à PARIS, du 22 DECEMBRE 1981, déposé au rang des minutes de l'Office Notarial le 30 DECEMBRE 1981,

Représentée par Monsieur Robert COUCKE, Attaché de Direction, demeurant à PARIS, (8ème), 15, Rue du Rocher.

En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par monsieur Christian COLLINOT, Directeur de Sociétés, demeurant à PARIS, 9ème, 16, Rue Auber, en date à PARIS, du 19 DECEMBRE 1984, déposés au rang des minutes de l'Office Notarial dénommé en tête des présentes, le 4 JANVIER 1985.

Monsieur COLLINOT agissant lui même en qualité de gérant statutaire de la Société à Responsabilité limitée dénommée :

"ASSISTANCE CONSEIL SERVICES, par abréviation A.C.S. HABITAT au capital de VINGT MILLE FRANCS, ayant son siège social à PARIS, (9ème), 16, Rue Auber, immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de PARIS, sous le numéro B-319-890-612- Ladite société ACS HABITAT elle même gérante de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIÈRE LES HALLES BOURDONNAIS HABITAT ci-dessus nommée.

X [Signature]
AG [Signature]

LEQUEL; ès-qualités, a préalablement exposé
ce qui suit:

E X P O S E.

I - LA SOCIETE CIVILE IMMOBILIÈRE LES HALLES BOURDONNAIS HABITAT, ci-dessus nommée, est propriétaire de divers biens et droits immobiliers sis à PARIS, premier arrondissement, 11, Rue des Déchargeurs, et 15 Rue des Halles.. . figurant au cadastre sous les relations suivantes:

SECTION 0102 A0, numéro 115, Rue des Déchargeurs numéro 11, et Rue des Halles numéro 15, pour "QUATRE ARES, SOIXANTE HUIT CENTIARES" 4a 68ca.

Pour les avoir acquis avec d'autres immeubles aux termes d'un acte reçu par Maître Noel DOYON, Notaire Associé à PARIS, le 30 DECEMBRE 1981, et dont une expédition a été publiée à la Conservation des hypothèques de PARIS, premier bureau le 25 FEVRIER 1982, volume 4134, numéro 7.

Cet acte ayant fait l'objet d'une réitération après immatriculation de la Société LES HALLES BOURDONNAIS HABITAT au registre du commerce et des Sociétés de PARIS, suivant acte reçu par Maître Noel DOYON, Notaire susnommé, le 11 Octobre 1983, dont une expédition a été publiée à la conservation des hypothèques de PARIS, premier bureau, le 10 Novembre 1983; volume 1801, numéro 10.

II- Ledit immeuble ayant fait l'objet d'un règlement de copropriété-état descriptif de division établi aux termes d'un acte reçu par Maître Noel DOYON, Notaire susnommé, le 11 OCTOBRE 1983, dont une expédition a été publiée à la conservation des hypothèques de PARIS, premier bureau, le 18 NOVEMBRE 1983, volume 4811, numéro 8.

S 10.7

CELA EXPOSE:

Il est passé à la modification du règlement de copropriété-état descriptif de division sus-relaté:

MODIFICATION AU REGLEMENT DE COPROPRIETE-ETAT
DESCRIPTIF DE DIVISION.

Par les présentes, LA SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES HALLES BOURDONNAIS HABITAT, propriétaire des lots portant les numéros TRENTE ET UN (31) et VINGT NEUF (29), déclare supprimer purement et simplement lesdits lots et les remplacer comme il va être indiqué ci-après:

I. SUPPRESSION DU LOT TRENTÉ ET UN.

Le lot numéro trente et un (31), désigné comme suit:

Au sixième étage, desservi par l'escalier "6D" un débarras.

Et, les vingt trois/dix millièmes de la propriété du sol et des parties communes générales 23/10.000èmes

Est supprimé et remplacé par deux nouveaux lots savoir:

A - LOT NUMERO CINQUANTE QUATRE.

Au sixième étage desservi par l'escalier "6D" un débarras.

Et, les huit/dix millièmes de la propriété du sol et des parties communes générales 8/10.000èmes.

B - LOT NUMERO CINQUANTE CINQ.

Au sixième étage desservi par l'escalier "6D" un débarras.

Et, les quinze /dix millièmes de la propriété du sol et des parties communes générales 15/10.000èmes.

PF.

II . SUPPRESSION DU LOT NUMERO VINGT NEUF.

Le lot numéro VINGT NEUF (29), désigné comme suit:

Au sixième étage desservi par l'escalier "6D" un appartement comprenant deux pièces principales.

Et, les quatre vingt seize/dix millièmes de la propriété du sol et des parties communes générales ci 96/10.000èmes

Est supprimé et remplacé par deux nouveaux lots,
savoir:

A - LOT NUMERO CINQUANTE SIX.

Au sixième étage desservi par l'escalier "6D", un placard.

Ce lot est grevé d'une servitude d'accès au profit du lot numéro 30.

Et, les trois/dix millièmes de la propriété du sol et des parties communes générales 3/10.000ème

B - LOT NUMERO CINQUANTE SEPT.

Au sixième étage desservi par l'escalier "6D" un appartement comprenant deux pièces principales.

Et, les quatre vingt treize/dix millièmes de la propriété du sol et des parties communes générales... 93/10.000ème

PLANS

Les plans des lots objets du présent arrêté sont déposés ci-après aux bureaux

PL.

X
7

TABLEAU RECAPITULATIF.

N° de LOT	BATIMENT	ESCALIER	ETAGE NATURE DU LOT	QUOTE PART DE LA PROPRIE- TE DU SOL ET DES PARTIES COMMUNES EN 10.000 ^e	OBSERVATIONS.
29	D	6D	6 Appar- tement	96 ✓	Annulé et rem- placé par les lots 56 et 57.
31	D	6D	6 Débar- ras	23	Annulé et rem- placé par les lots 54 et 55.
56	D	6D	6 Placard	3	Provient de la division du lot 29.
57	D	6D	6 Appar- tement	93.	Provient de la division du lot 29.
54	D	6D	6 Débar- ras	8	Provient de la division du lot 31.
55	D	6D	6 Débar- ras	15	Provient de la division du lot 31.

✓ 15.7

PUBLICITE FONCIERE.

Une expédition de ce modifiant au règlement de copropriété sera publiée au premier bureau des hypothèques de PARIS, conformément aux dispositions de la loi du 10 JUILLET 1965, et aux dispositions portant réforme de la publicité foncière.

DONT ACTE.

COMPRENANT.

Six pages.
— sous blanc barré
— valo ligne entière rayée
— nulle
— — chiffre rayé nul
— — mot nul.

AB. 7

Et, après lecture faite, la signature du comparant a été recueilli par Monsieur Alain GEREEC, Clerc de notaire habilité à cet effet.

Le présent acte a été signé par le Clerc habilité et le Notaire.

[Signature]

R. Gerec

[Signature]

-7-

Y Le soussigné Noël DOYON, Notaire associé, de la S.C.P. Paul MICHELEZ - Noël
DOYON - Jacques MOTEI, Notaires Associés à Paris, 128, Boulevard des Capucines,
CERTIFIE :

1° - que la présente copie écrite sur — 7 — pages, a été exactement collationnée et est conforme à la minute et l'expédition destinée à recevoir la mention de publicité et approuve _____ renvois _____ blancs bâtardez _____ lignes entières et _____ mots rayés nuls

2° - Que l'identité complète des parties dénommées dans le présent document telle qu'elle est indiquée en tête à la suite de leur nom ou dénomination, lui a été régulièrement justifiée.

Y Sur le vu de son immatriculation au
Registre du Commerce et des Sociétés de
Paris

Paris le 20 mai 1985

ND

8